

ARCHIVES NATIONALES DU MONDE DU TRAVAIL

**COMPAGNIE DES MESSAGERIES MARITIMES
ET COMPAGNIE GÉNÉRALE MARITIME**

(1926-1976)

2015_003_001-004

Répertoire numérique détaillé

établi par Vincent BOULLY, conservateur du patrimoine

2016

Roubaix

FICHE D'IDENTIFICATION

Référence :

FR ANMT 2015_003

Intitulé :

Compagnie des messageries maritimes et Compagnie générale maritime

Niveau de description :

Entrée

Dates extrêmes :

1926-1976

Producteur :

Compagnie des messageries maritimes
Compagnie générale maritime

Modalité d'entrée :

Versement

Importance matérielle :

0,10 mètre linéaire (1 boîte)

Langue des documents :

Français

Localisation physique :

Archives nationales du monde du travail, 78 boulevard du Général Leclerc 59100 ROUBAIX

Conditions d'accès :

Librement communicable (art. L 213-1 et 2 du *Code du patrimoine* : délai de 25 ans pour le secret en matière commerciale et industrielle expiré)

Conditions de reproduction :

Librement reproductible

Voir en salle de lecture pour les conditions de réutilisation (publication, exposition, diffusion).

INTRODUCTION

Activités

Entreprise, transport maritime

Présentation de l'entrée et historique de la conservation

L'ensemble de documents entrés aux Archives nationales du monde du travail en janvier 2015 est constitué de documents initialement en multiples exemplaires proposés à élimination en décembre 2014 par l'association French Lines. Cette association localisée au Havre est en effet dépositaire des fonds d'archives des anciennes entreprises publiques de transport maritime (Compagnie des messageries maritimes, Compagnie générale transatlantique, Compagnie générale maritime et Société nationale Corse-Méditerranée).

Historique ou biographie du producteur

Les origines de la Compagnie des messageries maritimes remontent à l'entreprise créée en 1851 par Albert Rostand, armateur marseillais, et Ernest Simons, directeur des Messageries nationales, afin d'exploiter la concession des services postaux de la Méditerranée, accordée par l'État, le 28 février 1851. Conformément au *Code de commerce* de 1807, la société anonyme constituée sous la dénomination « Compagnie des services maritimes des messageries nationales » est autorisée par décret du président de la République, le 22 janvier 1852. Vingt ans plus tard, en 1871, l'entreprise prend son appellation définitive : la « Compagnie des messageries maritimes ».

La Compagnie des messageries maritimes exploite durant près d'un siècle deux types de lignes :

- les lignes commerciales pour le transport de passagers ;
- les lignes subventionnées par l'État, permettant le service postal.

L'exploitation des services maritimes postaux et d'intérêt général pour la desserte de la partie orientale de la Méditerranée, de la Nouvelle-Calédonie, de l'Extrême-Orient et de l'Australie fait l'objet de plusieurs accords et conventions entre l'État et la Compagnie des messageries maritimes. La loi du 28 juillet 1921 vient ainsi ratifier l'accord du 2 août 1919 et la convention du 29 décembre 1920, entre Paul Bignon, sous-secrétaire d'État de la Marine marchande, et Félix Roussel, président du Conseil d'administration de la Compagnie des messageries maritimes.

Après la Seconde Guerre mondiale, la Compagnie des messageries maritimes fait l'objet d'une nationalisation, par la loi du 28 février 1848 portant réorganisation de la marine marchande¹. Les articles 15 et 16 de cette loi instituent en effet la création d'une nouvelle société où l'État devient l'actionnaire majoritaire. Cette nouvelle entreprise publique de transport maritime prend le nom de Compagnie des messageries maritimes, marquant ainsi une continuité avec l'ancienne entreprise à capitaux exclusivement privés. Lors de l'assemblée générale extraordinaire de la Compagnie des messageries maritimes sous sa forme privée, sous la présidence de Georges Philippar, l'entreprise privée prend alors le nom de « Compagnie de transports océaniques ».

Concomitamment, la nouvelle Compagnie des messageries maritimes en tant qu'entreprise publique se crée, dans le nouveau régime légal de la marine marchande :

- les assemblées générales constitutives sont réunies les 15 et 31 juillet 1948 ;
- les statuts sont approuvés par décret du 30 juillet 1948 pris en Conseil d'État ;
- la présidence est confiée Gustave Anduze-Faris (1892-1965) ;
- la flotte et autres apports immobiliers et mobiliers de l'ancienne compagnie sont transférés à la nouvelle entreprise publique.

Au milieu des années 1970, l'État entreprend la réorganisation des entreprises publiques de transport maritime. La Compagnie générale maritime est créée par décret du 21 décembre 1973², où l'État détient 99,4 % du capital social ; la Compagnie générale maritime se substitue à l'État et devient l'entreprise-mère, détentrice du capital public de la Compagnie des messageries maritimes et de la Compagnie générale transatlantique. En 1977, la Compagnie des messageries maritimes est définitivement absorbée par la Compagnie générale maritime.

¹ Loi n° 48-340, publiée au *Journal officiel* le 29 février 1948, p. 2122-2125 : https://www.legifrance.gouv.fr/jo_pdf.do?id=JORFTEXT000000520770 [consultation le 18 novembre 2016].

² Décret n° 73-1191, publié au *Journal officiel* le 29 décembre, p. 14129-14130.

Contenu du fonds

Cet ensemble de documents conservés aux Archives nationales du monde du travail ne constitue pas à proprement parler un fonds d'archives ; il est le reliquat d'une proposition d'éliminations, exceptionnellement conservé à titre de documentation sur l'histoire de la Compagnie des messageries maritimes.

Trois ensembles documentaires peuvent être distingués : la série des livrets imprimés rendant compte des assemblées générales ordinaires et extraordinaires de la Compagnie des messageries maritimes ; la documentation normative de la période d'entre-deux-guerres à la nationalisation en 1948 ; les documents sur l'intégration de la Compagnie des messageries maritime au sein du groupe public baptisé « Compagnie générale maritime ».

Mode de classement, éliminations

Le classement distingue les documents produits d'une part la Compagnie des messageries maritimes et d'autre part par la Compagnie générale maritime.

Étant donné que cet ensemble de documents est un reliquat d'éliminations, il n'a été procédé qu'à un dédoublement des documents imprimés.

Sources complémentaires

Archives nationales du monde du travail

9 AQ : Compagnie générale transatlantique

137 AQ (1995_058) et 2005_038 : Forges et chantiers de la Méditerranée

2016_037 : Jacques Daoudal, ingénieur puis directeur au chantier naval de La Seyne-sur-Mer

65 AQ : Documentation sur les entreprises :

cotes Q 308, Q 1064 et Qqe 1 : Compagnie des messageries maritimes

cotes Q 146 et Qqe 2 : Compagnie générale transatlantique

Association French Lines (Le Havre)

Fonds de la Compagnie des messageries maritimes

Fonds de la Compagnie générale transatlantique

Fonds de la Compagnie générale maritime

Chambre de commerce et d'industrie de Marseille-Provence

Fonds des messageries maritimes

Bibliographie

BERNERON-COUVENHES Marie-Françoise, *Les Messageries maritimes : l'essor d'une grande compagnie de navigation française, 1851-1894*, Paris : Presses universitaires de Paris-Sorbonne, 2007, 839 p.

BOIS Paul, *Le Grand siècle des Messageries maritimes*, Marseille, Chambre de commerce et d'industrie de Marseille, coll. « Histoire du commerce et de l'industrie de Marseille », t. 7, 1991, 413 p.

CAROUR Roger, *Sur les routes de la mer avec les Messageries maritimes*, Paris : Borne, 1968, 249 p.

HAREL Jean-Michel, *La Compagnie générale transatlantique et les Messageries maritimes, deux compagnies subventionnées au service de l'État, 1914-1944*, thèse de doctorat sous la direction d'André Castaldo, Université de Paris II, 2001, 448 p.

HAREL Jean-Michel, *Les Messageries maritimes à Madagascar de 1885 à 1947*, Le Havre : Harel, 72 f.

SOMMAIRE

COTE	TITRE	DATES EXTRÊME
2015_003_001-003	Compagnie des messageries maritimes.	1926-1976
2015_003_004	Compagnie générale maritime.	1974-1976

RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ

Compagnie des messageries maritimes

2015_003_001 Assemblées générales, réunion : livrets imprimés de compte rendu. 1946 ; 1948-1963 ; 1976

Chaque livret comprend le rapport du conseil d'administration, le rapport des commissaires aux comptes, les résolutions adoptées, le bilan de l'exercice, le compte de pertes et profits, l'état de flotte, ainsi qu'une allocution du président du conseil d'administration (folio non relié), pour la situation de l'année n-1.

Modification des statuts lors des assemblées générales extraordinaires des 30 avril 1948, 25 juillet 1950 et 15 juin 1961.

2015_003_002 Réforme de 1948 de la marine marchande, application : tapuscrit de la note « détermination du montant du capital social de la nouvelle Compagnie des messageries maritimes » (17 juillet 1948), livret imprimé de compte rendu de l'assemblée générale de la Compagnie de transports océaniques (20 juillet 1949). 1948-1949

Le fascicule de la Compagnie de transports océaniques comprend le rapport du conseil d'administration, les résolutions adoptées, le rapport des commissaires aux comptes, les bilans des exercices de 1939 à 1948 de l'ancienne compagnie privée des Messageries maritimes, l'état de la flotte et le compte de profits et pertes de l'exercice 1948.

2015_003_003 Législation avant la Seconde Guerre mondiale, documentation : livret imprimé (1926) comprenant la loi du 28 juillet 1921, la convention du 29 décembre 1920, le cahier des charges ; livret imprimé de correspondances officielles du 31 décembre 1928. 1926-1928

Compagnie générale maritime

2015_003_004 Organisation du groupe. – Organigramme : notes (1974). Comptabilité : projets de note sur les comptes de la Compagnie des messageries maritimes, projet de décisions ministérielles, « rapport de l'expert-comptable au comité de coordination » (1976). 1974-1976

TABLE DES MATIÈRES

FICHE D'IDENTIFICATION.....	2
INTRODUCTION.....	3
SOMMAIRE.....	5
RÉPERTOIRE NUMÉRIQUE DÉTAILLÉ.....	6
Compagnie des messageries maritimes.....	6
Compagnie générale maritime.....	6